

**Information no. 33 à l'attention des assuré(e)s**

21 mai 2014

Mesdames, messieurs,

Lors de sa séance du 12 mai 2014, le Conseil de fondation de la Prévoyance professionnelle Swissport / PPS a approuvé les comptes annuels 2013.

**Le plus important en un coup d'œil**

- Degré de couverture de 113.0% au 31 décembre 2013 et de 113.8% au 30 avril 2014
- Frais de gestion de la fortune peu élevés
- Séances d'informations sur les sites de Zurich (2x), Bâle et Genève
- Offre de formation sur l'AVS et sur la PPS à la suite des séances d'informations
- NOUVEAU: calculateur de contribution disponible sur notre Homepage [www.pv-swissport.ch](http://www.pv-swissport.ch)

**Séances d'informations – dates à BSL, GVA et ZRH**

Le Conseil de fondation et la Direction de la PPS vous invitent cordialement à participer à une des séances d'informations mentionnées ci-après. Nous vous présentons les comptes annuels 2013, nous vous expliquons l'attestation d'assurance et nous répondons à vos questions concernant la caisse de pensions.

<b>Zurich</b>	<b>Mardi, 27 mai 2014</b> , 14h00	Salle de réunions Herkules A2-456, Terminal 1, 2 <sup>ème</sup> étage
<b>Zurich</b>	<b>Mardi, 27 mai 2014</b> , 16h00	Board Room, 1 <sup>er</sup> étage, bâtiment Chromos
<b>Bâle</b>	<b>Mercredi, 28 mai 2014</b> , 13h30	Salle de réunions de la Direction BS, bâtiment aéroportuaire côté suisse, 4 <sup>ème</sup> étage
<b>Genève</b>	<b>Mardi, 3 juin 2014</b> , 15h00	Salle de presse AIG

**Offre de formation à la suite des séances d'informations**

Après la partie informations, nous vous donnons un bref aperçu sur l'AVS et nous vous montrons quelles sont les informations que vous trouvez sur l'attestation d'assurance qui vous est distribuée chaque année et quelles en sont les exactes significations. Avec cela, nous répondons à vos questions de manière approfondie.

Nous vous prions de vous munir de votre attestation d'assurance personnelle afin que vous puissiez directement comprendre ce qui sera dit.

**Démission de Philippe Crippa du Conseil de fondation – élection de remplacement**

C'est avec grand regret que le Conseil de fondation a pris connaissance de la démission de Philippe Crippa du Conseil de fondation au 31 décembre 2014. La reconnaissance de ses mérites se fera dans notre information de fin d'année.

En raison de sa démission, une élection de remplacement d'un représentant des salariés aura lieu à Genève. Vous recevrez des précisions à ce sujet à la fin de l'été.

### Comptes annuels 2013

Lors de sa séance du 12 mai 2014, le Conseil de fondation a approuvé les comptes annuels 2013 à l'unanimité. Ils ont été révisés par l'organe de révision indépendant KPMG AG, Zurich. Les versions allemande, française et anglaise peuvent être consultées sur la **Homepage der PPS**, sous 'www.pv-swissport.ch'. Pour des raisons de coûts, nous renonçons à la distribution d'une version imprimée.

La PPS a commencé son dixième exercice le 1er janvier 2013 avec 3'518 actifs, un capital de prévoyance actifs de CHF 437 mio, avec 382 bénéficiaires de rentes, un capital de couverture de rentes de CHF 181 mio et un degré de couverture de 108.9%.

Elle l'a clos le 31 décembre 2013 avec **3'509 actifs**, un **capital de prévoyance actifs de CHF 426 mio**, avec **433 bénéficiaires de rentes** (sans les rentes d'enfants), un **capital de couverture de rentes de CHF 206 mio** et un **degré de couverture de 113.0%**.

La **performance** de nos placements de fortune s'est située à un **bon 6.31%**.

Les avoirs de vieillesse des assurés actifs ont été **rémunérés** en 2013 à **2%**.

Les **provisions** techniques de l'expert sont demeurées stables avec CHF 10.6 mio.

L'ensemble des **frais de gestion de la fortune** s'est monté à CHF 1'752'091. Ceci correspond à environ **0.24%** (année précédente 0.21%) de la fortune de placement. Ainsi, également en 2013, la PPS fait partie des caisses de pensions ayant des **frais de gestion de la fortune très peu élevés**. La PPS investit en grande partie dans des placements indexés avec des frais de gestion peu élevés et, d'autre part, ensemble avec d'autres caisses de pensions gérées par PFS, elle a pu négocier, avec les plus grandes banques, un contrat de gestion de la fortune avec des commissions peu élevées. La fortune totale de toutes les caisses de pensions participantes constitue la base de calcul pour ces commissions. Les fortunes de chaque caisse de pensions individuelle sont gérées séparément et investies exclusivement sur la base des directives des Conseils de fondation respectifs.



### Calculateur de contribution disponible sur la Homepage de la PPS

La Homepage de la PPS a été enrichie ces derniers jours par une nouvelle page intitulée „Calculateur de contribution“.

Le calculateur de contribution vous permet, par exemple lors de modifications salariales ou changement de plan, de calculer vous-même à l'avance votre contribution d'épargne et de risque.

Sur cette page, vous trouvez en outre un exemple d'attestation d'assurance avec les explications correspondantes, un aperçu des actuels taux limites pour les assurances sociales et un glossaire qui vous explique les termes techniques fréquemment utilisés dans la prévoyance.

Sur notre Homepage '[www.pv-swissport.ch](http://www.pv-swissport.ch)', sous 'Performance', vous trouvez toujours le degré de couverture actuel mis à jour mensuellement.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

### Pour le Conseil de fondation de la PPS

Peter Graf  
Président

Markus Staudenmaier  
Gérant